

METTRE EN PLACE LE TELETRAVAIL : LES CLES DE LA REUSSITE !

En distanciel

La mise en place de cette organisation implique d'appréhender en amont son cadre juridique, d'identifier les enjeux pour votre entreprise et les salariés, et d'être outillé pour lancer une expérimentation du télétravail dans le cadre d'une démarche organisationnelle et collective.



Mardi 6 septembre 2021

Classe virtuelle de 10h00 à 12h30
(+1h00 d'activité sur la plateforme)



Barthélémy Avocats

Visioconférence
Plateforme 100 % en ligne



TARIF

260 € HT - abonnés
290 € HT - non abonnés
Par participant et par session



Pour plus d'informations :

ccros@barthelemy-avocats.com
05.34.41.90.60

[Inscrivez-vous ici](#)

Objectif

- Intégrer le cadre juridique du télétravail afin de mettre en place les bons outils pour expérimenter le télétravail dans le cadre d'une démarche organisationnelle et collective

Pré-requis

- Toute personne confrontée à l'application du droit du travail dans ses activités travail et plus particulièrement amenée à s'intéresser à l'organisation du travail.

Public

Chefs d'entreprises ou d'établissements / DRH/RRH
Responsables et membres des services juridiques / Juristes

Une formation animée par :



Matthew Barthes

Avocat

PROGRAMME

En distanciel

Contenu

- I. Les différentes formes de télétravail
- II. Les enjeux du télétravail pour l'entreprise et les différentes parties prenantes
- III. Le déroulement d'un projet de mise en place du télétravail dans une approche organisationnelle et collective :
 - Les étapes
 - Les acteurs
- IV. Le nouveau cadre juridique du télétravail et son impact après l'ordonnance du 22 septembre 2017

Moyens et méthodes pédagogiques

Durée : 3h30 au total dont 2h00 en visioconférence avec votre formateur et 1h30 d'activité en ligne .

Dans le cadre de cette formation entièrement animée à distance par un Avocat spécialisé en droit social une plateforme sera mise à votre disposition une semaine avant le début de la visioconférence.

Vous y trouverez un support de formation complet et à consulter dès que nécessaire ainsi qu'une documentation complémentaire vous permettant de commencer à étudier les concepts juridiques développés avec l'Avocat lors du Webinar.

Des quizz / tests seront aussi à remplir via la plateforme afin de permettre au formateur de cibler vos besoins et de vous évaluer à l'issue du Webinar. Une messagerie intégrée à la plateforme vous permet de communiquer en temps réel avec votre formateur.

Le + pédagogique

Apport d'une vision pratique et pragmatique.

Cette formation est imputable sur le budget formation et est limitée à un groupe de 12 personnes afin de favoriser les échanges.

Suivi et évaluation

Un certificat de réalisation sera remis à chaque stagiaire.

Un questionnaire d'évaluation permet au stagiaire d'évaluer le déroulement de l'action formation.

FICHE

D'INSCRIPTION

En distanciel

Titre de la Formation : Mettre en place le télétravail : les clés de la réussite !!

Entreprise (Raison Sociale) :

Représenté par M / Mme :

Adresse :

Code Postal : Ville :

Téléphone : Fax :

Email : Nombre de salariés :

Nom et numéro de téléphone de la personne à contacter au service du personnel pour toute précision concernant l'établissement de la convention de formation :

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Inscription au bénéfice

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

NOM, Prénom : Fonction :

Paielement

Nom et adresse de l'organisme auquel doivent être adressé la facture et la convention de formation (en l'absence d'informations, ces documents seront établis au nom de la société)

.....
.....
.....

Fait à : Le :

Signature et cachet de l'entreprise